



## **MJC Chaponost**

59, rue Étienne Gros. 69630 CHAPONOST.

Tél : **04 78 45 25 38**

association@mjcchaponost.fr

www.mjcchaponost.fr

A l'attention des parents d'adhérents mineurs de moins de 16 ans

### **Règles de sécurité spécifiques pour les enfants de moins de 16 ans pratiquant une activité à la MJC**

#### **La MJC est responsable des enfants qui lui sont confiés.**

Les animateurs(trices) d'activités et professeurs(es) de musique de la MJC font en sorte d'appliquer plusieurs règles de sécurité :

- Un adhérent mineur absent est signalé à l'accueil,
- Ils veillent que les enfants ne partent pas avant l'horaire indiqué de fin,
- Ils signalent immédiatement à la direction ou au coordinateur ou à l'accueil, tout accident même mineur,
- Ils ne quittent pas le lieu d'activité avant le départ de tous les enfants ou avant de les avoir confiés à l'accueil de la MJC,
- Ils vérifient l'autorisation écrite éventuelle mentionnant le nom des personnes auxquelles l'enfant doit être confié à la fin de l'activité ou du cours.

#### **Les parents (ou responsable désigné) doivent récupérer l'enfant à la sortie de la salle.**

Les parents peuvent signer une autorisation (ci-dessous) pour que leur enfant parte seul de l'activité ou du cours ou mandate un autre adulte. Cette autorisation est nécessaire même si l'enfant est attendu sur le parking.

#### **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) père ou mère, si autre à préciser :

Nom : ..... Prénom : .....  
responsable légal de l'enfant adhérent

Nom : ..... Prénom : .....

**Lui donne l'autorisation de partir seul à la fin de son(ses) activité(s) ou cours de musique**

ET/OU

Donne l'autorisation à M .....Tél : .....

de prendre en charge mon enfant

Nom : ..... Prénom : .....

à la fin de l'(les) activité(s) ou du cours de musique.

Date et signature